

GROUPE RISQUES MAJEURS / S3PI ESTUAIRE DE L'ADOUR

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC MONSIEUR LE DOCTEUR JEAN
GRENET, DÉPUTÉ MAIRE DE BAYONNE LE 12 SEPTEMBRE 2002 A 17H 30**

La rencontre s'est déroulée dans le bureau de Monsieur le Député Maire, accompagné de Monsieur Cheynet, Directeur des Services Techniques.

La délégation du GRM était réduite à deux représentants : Madame Françoise Darmendrail, élue de Bayonne et Monsieur Michel Botella, Environnement Intervention, Secrétaire du GRM.

Madame Josette Duhart, Présidente du GRM, a été excusée par le Secrétaire pour raison de réunion publique au Boucau sur le projet de "barreau nord" à la même heure.

Madame la Présidente a demandé au secrétaire de la représenter pour ne pas perdre le bénéfice de cette audience.

Monsieur Patrick Auriault était représenté par Monsieur Cheynet, son supérieur hiérarchique, Directeur des Services Techniques, comme l'a précisé Monsieur le Député Maire.

Nous avons d'entrée abordé les 3 sujets avec, en préalable, un rappel historique du S3PI estuaire de l'Adour et des Groupes Eau, Risques Majeurs et Communication.

Sur le point - 1 - d'expérimenter un passage sous contrôle et tranche horaire 5h/7h, des citernes venant du dépôt de la Raffinerie du Midi du Boucau par la RD 309, sur le pont Grenet, devant alimenter le territoire BAB, Monsieur le Député Maire a répondu par un refus catégorique au vu du risque amené par ces citernes sur un circuit urbain de grande circulation dont 38000 véhicules/jour sur ce pont.

Nous avons fait observer à Monsieur le Député Maire que les citernes de carburant ou de FOD venait sur les secteurs rive gauche et au coeur de la ville pour livrer la clientèle, mais en passant par Ondres et l'A63, soit 52 km aller - retour.

Monsieur le Député Maire a toutefois pris en considération les problèmes de recherche d'économies des entreprises de transport, dont il connaissait cette revendication des transporteurs qu'il a déjà reçu en mairie, en indiquant que la solution à ces problèmes se situait dans l'ouverture du "barreau nord".

Nous avons fait observer à Monsieur le Député Maire que selon notre compréhension du dossier relatif à ce projet, la DDE, responsable de l'étude, prévoyait un trafic journalier de 1800 poids lourds qui emprunteraient le "barreau nord". 1800 poids lourds, dont du TMD, qui ne viennent pas actuellement sur ce secteur RD309, mais qui seraient susceptibles de se rajouter aux 7500 véhicules/jour dont 100 citernes, en ce moment, pour le dépôt de la Raffinerie du Midi - Classé Seveso, seuil haut - et que cela nous apparaît impératif de devoir être pris en considération au regard des problèmes de sécurité routière et risques majeurs.

Monsieur le Député Maire rappelant les problèmes majeurs de circulation autour du port et sur le territoire CA.B.A.B plus Tarnos, Boucau, une des réponses se situait dans la construction du second pont entre St Bernard et Arritxague dans le prolongement du "barreau nord" qui trouvait ici sa logique.

C'est un projet très important porté par l'Etat, a-t-il précisé.

Concernant la circulation nous avons attiré l'attention de Monsieur le Député Maire sur le fait que des poids lourds de plus de 7,5 t et du TMD empruntaient actuellement le pont Grenet, malgré les interdictions et les risques de sanction par la Police, ce qui attesterait une certaine nécessité et pas seulement de facilités.

Monsieur le Député Maire a répondu qu'il n'avait pas les moyens de contrôler en permanence ce trafic, mais qu'il était d'accord pour que la Police fasse des contrôles spontanés et sanctionne les contrevenants.

Il a prolongé son propos sur les risques en nous faisant part que au regard de ceux engendrés par le projet de "DERIVADOS FORESTALES", en particulier l'aspect approvisionnement par navire de méthanol, produit explosif et inflammable, il avait fait voter un avis défavorable par la municipalité dont il a, en suivant, informé le Préfet des Landes.

Nous avons fait observer à Monsieur le Député Maire que le méthanol était un produit importé par navire chimique depuis plus de 20 ans parmi les 800000 tonnes qui transitent annuellement chez LBC-Bayonne et que le GRM devait étudier prochainement le dossier "D F".

Concernant le point relatif au projet d'un Centre d'Information du Public, en prolongement des travaux du S3PI, dans le domaine vaste de l'environnement industriel, un tel outil, au service de la connaissance des activités industrialo-portuaires et de la gestion des risques pourrait être implanté sur le quartier St Bernard y apportant un caractère structurant et d'étape de tourisme industriel éducatif en se situant à l'épicentre du bassin d'activités du territoire S3PI.

Monsieur le Député Maire enregistrerait cette démarche de la part de deux habitants du quartier St Bernard, dont il retrouvait, dans la proposition, le souci et l'adhésion au projet municipal de revitalisation de ce très ancien quartier auquel il tient beaucoup comme il l'a rappelé au Président de l'association du quartier. Mais il a indiqué que cela relevait de la compétence de la CABAB et qu'il s'engageait à écrire au Président de la CABAB afin qu'il reçoive les représentants du GRM/S3PI.

A la question relative au financement de l'investissement et du fonctionnement, nous avons indiqué à Monsieur le Député Maire que pour le premier point il était suggéré que c'était les trois collèges : Etat, Collectivités, Entreprises qui devraient prendre en charge cet équipement qui devrait être adéquat et sobre, même s'il s'agit d'un Etablissement Recevant du Public.

Pour le second point il relevait du lien Centre d'Information avec un poste de permanent, attendu au sein du collectif des groupes Eau, Risques Majeurs et Communication, pour contribuer à un meilleur fonctionnement local du S3PI.

La DRIRE Aquitaine, par la voix de Monsieur Joindot, avait indiqué, au dernier GRM d'avril, qu'un budget était disponible pour cette mission.

Monsieur le Député Maire a émis le souhait de recevoir la DRIRE Aquitaine et le S3PI à Bayonne.

Concernant le troisième point relatif au projet de loi sur les risques technologiques et naturels, c'est en tant que Député qu'il se mettait à disposition du sujet et demandait à Monsieur Botella d'élaborer un projet de lettre vers Madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable qu'il déposera auprès de son attachée parlementaire afin qu'il puisse la transmettre en suivant.

Dont acte ci-joint.

Le secrétaire du GRM/S3PI Michel Botella